4e circonscription sanitaire ; président de la 19e section de ravitaillement du 1er corps d'armée, président de la Commission de statistique agricole des cantons de Tourcoing. Il fut, l'an dernier, vice-président de la XXXIIe fête fédérale de gymnastique. Lors de la visite de M. le Président de la République à l'Exposition, on escomptait déjà, dans les milieux municipaux, le ruban rouge pour le premier adjoint. La distinction ne fut, comme on sait, qu'ajournée.

—x—

Mercredi à midi, tous les employés des services municipaux se sont réunis à l'Hôtel de Ville pour féliciter le nouveau décoré. M. Dramais, secrétaire général, a prononcé au nom de tous, une délicate allocution à laquelle le premier adjoint a répondu par quelques mots émus. Une magnifique gerbe de fleurs a été offerte à M. Lecomte.

LES FUNÉRAILLES DE M. LOUIS MONTAGNE

Mercredi matin, ont eu lieu, à dix heures, en l'église Notre-Dame, au milieu d'une affluence considérable, les funérailles de M. Louis Montagne, directeur honoraire de l'Académie de Musique.

La levée du corps a été faite à neuf heures cinquante, au domicile du défunt, 19 rue Nationale, par M. l'abbé Gruson, pro-doyen. Le deuil était conduit par MM. Alfred, Georges et Louis Carlier, beaux-fils de M. Montagne.

De magnifiques couronnes avaient été offertes par la municipalité, par MM. les Directeurs et professeurs de l'Académie de Musique, par le Conservatoire de musique de Roubaix, par la musique de Roubaix, par les élèves de l'école académique de musique, par la Commission administrative de l'Académie de musique, par les amis et la famille du défunt.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Dramais, secrétaire-général de la mairie, représentant l'administration municipale ; Mager, sous-chef de la Musique municipale Achille Duvillier, président de la Commission de l'Ecole de musique de Tourcoing ; Léon Manaut, président du cercle orphéonique les « Criks-Sicks » ; Chatillier, secrétaire du Conservatoire de Roubaix, et Mager fils, président de l'Harmonie municipale de Wattrelos.

Les décorations de M. Montagne étaient portées par M. Augustin Desoubrie, professeur à l'Ecole de musique.

Dans la nombreuse assistance nous avons remarqué : MM. Paul Didry, président de la Musique municipale de Tourcoing, Augustin Ducoulombier, conseiller municipal, des délégations de l'Académie de musique de Roubaix, des sapeurs-pompiers de Tourcoing, de la police municipale, de la gendarmerie, de la douane, des services municipaux.

Il y avait en outre des délégations des diverses sociétés de la ville, la Fanfare du Point-Central, l'Harmonie du Blanc-Seau, Mouvaux, les Amis-Réunis, Cricks-Sicks, les Trompettes « La Revanche », l'Harmonie de la Croix-Rouge, Harmonie des Francs, Concerts Symphoniques.

Sur le parcours de la maison mortuaire à l'église la Musique municipale a joué une marche funèbre.

La messe a été dite par M. le pro-doyen Gruson. M. Jean Wibaut a fait entendre un « Benedictus » de Louis Montagne et la Musique municipale «Dernier Sommeil » de Gosneau et « Prélude symphonique » de Leborgne, transcription Charles Eustace, directeur de l'Ecole de musique.

L'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe.

Après le service religieux le cortège s'est reformé pour se diriger au cimetière du Pont-de-Neuville, où a eu lieu l'inhumation.

Au bord de la tombe deux discours ont été prononcés, l'un par M. Watteuw, au nom de la commission de l'Académie de musique, l'autre par M. Hazebrouck, adjudant de l'Harmonie municipale de Wattrelos.

Discours de M. Watteuw

« Messieurs,

» Au nom de la Commission de Surveillance des Ecoles Académiques de musique, j'adresse quelques paroles d'adieu et un souvenir reconnaissant à celui qui est aujourd'hui l'objet de notre deuil !

» Louis Montagne entra brillamment dans la carrière ; à l'âge de 15 ans, il obtenait la médaille à l'Académie de musique de Tourcoing. Grâce à un travail opiniâtre et doué d'heureuses dispositions, il devint un clarinettiste distingué. A ce titre, il obtint l'emploi de soliste de la musique des Guides, dans laquelle il s'était engagé. Libéré de cet engagement, il voyagea en France et en Italie, comme chef d'orchestre. Il se fixa quelques années à Tournai où il dirigea la musique des Chasseurs de la Garde Civique, tout en collaborant à une revue artistique *Le Progrès Musical*. Durant sa collaboration à ce journal, il composa des pas redoublés et marches militaires qui lui créèrent une renommée.

» Puis, Louis Montagne revint au pays natal pour ne plus le quitter.

» Il dirigea successivement la Musique Municipale, la Fanfare des Pompiers, le Cercle Harmonique des Amis Réunis et la musique de Wattrelos.

» En 1890, Louis Montagne fut nommé directeur de l'Académie de musique. Sous son impulsion, notre école prit un tel développement qu'en quelques années les locaux devinrent insuffisants. Quant aux progrès, ils furent sensibles et de nombreux élèves devinrent lauréats des Conservatoires de Lille et de Paris. D'autres sont devenus des artistes ou des professionnels émérites.

» Sous la direction de Louis Montagne, notre Académie fut complètement transformée. Nous qui l'avons connu tout particulièrement, nous avons pu apprécier ses qualités d'administrateur et constater avec quels soins il se dévouait à la bonne marche de notre Ecole qu'il avait rendue si prospère.

En 1903, Louis Montagne fut forcé, par la maladie, d'abandonner bien à regret son poste de directeur. Il partit emportant avec lui les regrets de tous ceux qu'il avait eu sous sa direction.

» Dans sa retraite, il n'oubliait pas l'école qui était son œuvre et en 1906, il lui léguait une somme de 4.000 francs pour fonder un prix qui serait décerné chaque année à l'élève le plus méritant.

» Compositeur habile, Louis Montagne a créé des œuvres musicales d'une réelle valeur. Il a écrit plus spécialement pour les harmonies et fanfares, mais il laisse aussi quelques pages symphoniques d'un charme tout particulier.

» Louis Montagne ne disparaît pas tout entier, son œuvre lui survivra et tous ses anciens élèves de l'Académie de musique et les professeurs et nous-mêmes, nous garderons de lui un souvenir reconnaissant.

» Aussi, aujourd'hui, je me fais un devoir de payer un tribut d'hommage et de reconnaissance à la mémoire et au mérite de l'éminent artiste que la mort vient de nous enlever.

» Puisse de là haut, Sainte Cécile intercéder favorablement pour cet enfant de Tourcoing qui, aux accents de sa lyre a su si modestement illustrer son clocher.

» Louis Montagne, adieu ! »

Discours de M. Hazebrouck

M. Hazebrouck a pris ensuite la parole en ces termes :

« Messieurs, c'est avec un sentiment de profonde et légitime émotion que je viens, au nom de la musique municipale de Wattrelos, déposer sur la tombe de M. Louis Montagne, notre regretté chef honoraire, la couronne du souvenir.

» M. Montagne fut appelé à diriger notre société en 1888 ; il y compta aussitôt de nombreux amis. L'estime affectueuse et la sympathie que tous nos musiciens lui témoignèrent firent naître en lui un profond attachement pour notre harmonie ; il voulut la rendre capable d'entrer en lice avec les belles et fortes sociétés du Nord. C'était son rêve. Il ne put, hélas, le réaliser qu'en partie car la maladie l'arrêta dans son élan et il fut obligé de nous quitter il y a quelques années.

» Nous qui l'avons connu, nous nous souvenons de ce qu'il fit pour nous et des espérances qu'il nous fit entrevoir, aussi tenons-nous, aujourd'hui, dans toute la sincérité de notre douleur, à lui apporter l'hommage de notre affectueuse reconnaissance.

» Nous voyons que la graine tombée, dans une terre bien préparée, lève tôt ou tard et nous constatons que les leçons du maître disparu ont permis d'atteindre le but qu'il avait rêvé.

» Au nom de la musique municipale de Wattrelos, reconnaissante, au nom de tous ceux qui ont connu dans son œuvre notre cher et regretté directeur, je le salue et parce que je sens que la mémoire d'un tel homme et d'un si noble talent, demeure éternellement, je lui offre, du seuil de sa dernière demeure, notre plus fraternel adieu. »

Après ces discours, l'assistance s'est écoulée lentement, visiblement impressionnée.

LES VOLS

Une motte de beurre dérobée

Un audacieux malfaiteur s'est introduit, mardi soir, vers huit heures et demie, dans le magasin de M. Auguste Poope, 65 ans, marchand de beurre, rue de la Latte, 53, et y a dérobé une motte de beurre, pesant 22 kilos et d'une valeur de 83 francs.

M. Poope était absent ; une de ses nièces qui, à l'occasion du nouvel an était chez lui, se trouvait dans la salle à manger. Entendant du bruit dans le magasin, elle alla voir et aperçut un homme qui s'enfuyait. Elle constatait aussitôt la disparition d'une motte de beurre. La jeune fille se mit à crier : « Au voleur ! » Craignant probablement d'être reconnu en ne pouvant fuir assez rapidement, le voleur, aux appels de la nièce de M. Poope, abandonna sur la chaussée, le produit du vol et détala plus vite encore.

M. Poope a déposé plainte entre les mains de M. Niederst, commissaire de police du 3e arrondissement, qui a ouvert une enquête.

La nièce de M. Poope a pu fournir un signalement assez exact du voleur, ce qui permettra sans doute à la police de le mettre en état d'arrestation. C'est un homme de taille au-dessous de la moyenne. Il était vêtu d'un maillot rayé blanc et noir.

Vol au comptoir

Cinq individus entraient, mercredi matin, vers quatre heures, à l'estaminet « A l'Etoile du Nord », tenu par Mme Roy-Mortagne, nouvelle avenue de la gare. Mme veuve Planckaert-Mortagne, mère de Mme Roy se trouvait seule dans l'établissement. Les inconnus demandèrent qu'on leur servit un repas et des consommations. Mme veuve Planckaert leur fit observer qu'étant donnée l'heure matinale, il lui était impossible de servir à manger. Les clients insistèrent déclarant qu'ils se contenteraient de tartines.

Pendant que la cabaretière, voulant leur être agréable, se rendait à la cuisine pour y chercher du pain, les inconnus s'approchèrent du comptoir et après avoir ouvert le tiroir s'emparèrent d'un porte-monnaie contenant 23 francs.

Mme Planckaert revenant, les clients d'occasion payèrent le pain et consommations et disparurent. Etonnée de ce rapide départ, Mme Planckaert soupçonna le vol et constatait bientôt la disparition du porte-monnaie.

Un employé de chemin de fer, M. Gustave Briquet, 48 ans, de Fives-Lille, avait croisé les malfaiteurs au moment où ils sortaient du café.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Niéderst, commissaire de police, qui a ouvert une enquête, Mme Planckaert n'a pu fourni qu'un signalement assez vague de ses clients. L'un était chaussé de galoches, un autre était coiffé d'un chapeau noir et était vêtu d'un pardessus gris avec col de velours noir. Un troisième avait un accent flamand prononcé.

CHAMBRE SYNDICALE DES COURTIERS ASSERMENTÉS. — La Chambre Syndicale des courtiers assermentés a, dans sa dernière réunion, composé son bureau de la manière suivante : Président : M. Georges Destombes ; syndic : M. Adolphe Sevin ; secrétaire : M. Xavier Delbecque ; Assesseurs ; MM. Joseph Flipo, Ferdinand Lapersonne, Etienne Guéranger.

EXPLOITS D'HOMMES IVRES. — Dans la nuit de mardi à mercredi une dizaine d'hommes, presque tous en complet état d'ivresse faisaient irruption à l'estaminet tenu par Mme Zulma Delvoye, veuve Florizoone, 35 ans, rue de l'Industrie, 20. Parmi eux se trouvaient Ernest L..., journalier à la Croix-Rouge, D..., rue de Fleurus, H..., rue de la Croix-Rouge, récemment condamné pour une scène de violences qui se déroula dans le même estaminet.

Les nouveaux venus cherchèrent querelle, sans aucun motif aux consommateurs attablés. Comme on les invitait à sortir, ils manifestèrent leur mécontentement en brisant un bec de gaz et quelques verres, causant pour environ 22 francs de dégâts.

Un consommateur, M. A. C..., se vit en outre, enlever son foulard d'une valeur de sept francs.

La cabaretière et M. C... ont porté plainte entre les mains de M. Niederst, commissaire de police, qui a ouvert une enquête.

ETRENNES AU RÉVOLVER. — Vers trois heures du matin, mardi, M. Joseph Leblanc, employé, 25 ans, rue de la Blanche-Porte, 258, était réveillé par le bruit d'une arme à feu. Au même instant une vitre de la fenêtre de sa chambre à coucher volait en éclats et une balle allait se loger dans le plafond.

M. Leblanc, le premier moment de stupeur passé se mit à la recherche de la balle et la découvrit. C'est un projectile du calibre de 8 m/m. Vers huit heures du matin, M. Leblanc est venu faire une déclaration à M. Niederst, commissaire de police du 3me arrondissement. Ce magistrat a ouvert une enquête.

S'agit-il d'une tentative criminelle ? Il est bien plus probable que la balle est partie d'un révolver, que maniait un homme annonçant aux paisibles dormeurs, le renouvellement de l'an, selon la coutume du pays.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Dans la nuit du 1er au 2 janvier les agents de police Buhr et Jules Dujardin, qui étaient de patrouille remarquèrent de la fumée qui sortait de dessous la porte de l'estaminet de M. Auguste Dancette, rue de Paris, 230. Ils éveillèrent le cabaretier et on constata que le feu s'était déclaré dans un placard situé sous l'escalier et où étaient amassé divers objets. Déjà les flammes commençaient à lécher les marches de l'escalier. A l'aide de quelques seaux d'eau les agents et le cabaretier éteignirent rapidement ce commencement d'incendie. La cause en est inconnue.

Les dégâts sont évalués à une cinquantaine de francs. Il n'y a pas d'assurance.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Dans la matinée de mercredi, les agents Volt et Poulain ont mis en état d'arrestation un expulsé, Julien Blick, 34 ans, journalier, domicilié à Mouscron, qui était sous le coup d'un mandat d'expulsion en date du 19 décembre 1906. Julien Blick était venu habiter chez M. Hoornaert, logeur, rue de l'Amiral-Courbet, 83. Conduit à la gendarmerie, Blick a été dirigé sur Lille mercredi après-midi.

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs, 81, rue Desurment, Tourcoing. 741

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENT
ECLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29, rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

LILLE

LA GRÈVE DES TEINTURIERS. — Les trente-deux ouvriers de la teinturerie Obin et les quarante de l'établissement Leva-Sifroid, de La Madeleine, qui n'avaient pas repris le travail lundi, ont réintégré l'atelier mercredi matin, aux anciennes conditions.

COMBIEN DE CENS s'imaginent être sérieusement malades, alors qu'ils sont simplement constipés ! Au lieu de recourir à toutes les médications les plus diverses, qu'ils introduisent dans leur régime l'usage du PAIN NORMAL FRANÇAIS. Ce dernier supprime la constipation et par suite beaucoup de maladies. (Voir aux annonces). 16935

A St-JACQUES
209-211-213-215, rue du Collège près place Faidherbe
ROUBAIX

MAISON DE DEUIL
Rayon complet de deuil
Deuil en 24 heures Location de Châles. 4100

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 2 janvier 1907.

Présidence de M. VILLETTE, juge

UN VOL AUDACIEUX. — Le 16 décembre, M. J.-B. Desmarais, qui est âgé de 69 ans et demeure rue de Gand, à Tourcoing, entrait au cabaret tenu par Mme veuve Verfaillie, dans la même rue. Il y trouva une femme, Léonie Vandendriessche, épouse Damien, 22 ans, soigneuse, qui causa avec lui et but des chopes. A un moment donné, tandis qu'il se livrait à des plaisanteries plutôt grivoises, elle profita de son état d'ébriété pour lui dérober sa montre en or. Elle et son mari, Clarisse Damien, essayèrent de revendre la montre à un horloger de la rue du Pont-de-Neuville, M. Charles Allard, qui, soupçonnant un vol, refusa et leur dit de repasser. C'est ainsi qu'ils furent arrêtés. Le mari, Clarisse Damien, est, dit la police, un homme dangereux, très mal noté ; le tribunal lui inflige 2 mois de prison. Léonie Vandendriessche, femme Clarisse, encourt également 2 mois de prison, mais elle obtient le bénéfice de la loi Bérenger.

ENCORE DES VOLS. — Auguste Selle, 4, eu cours d'une de ces dernières nuits, pénétré dans la roulotte de M. Henri Debruyne, 32 ans, marchand forain, qui tient à Wattrelos un manège de vélocipèdes. Il avait brisé une fenêtre et entra par un châssis. Dans l'intérieur, il déroba des vêtements, pour une valeur de 50 francs environ. 3 mois et 1 jour de prison à Auguste Selle.

— François Mullié, 19 ans, tisserand, demeurant à Roubaix, rue du Chemin-de-Fer, a, le 29 décembre, volé quatre entonnoirs de plomb dans l'usine des produits chimiques, à Wattrelos, où il s'était introduit. Mullié est condamné à 15 jours de prison.

AU BAL. — C'était dans la soirée du dimanche 30 décembre, au bal Delgrange, rue des Longues-Haies, à Roubaix. Une bagarre éclatait et les agents de police cherchèrent à rétablir l'ordre. Un des danseurs, Paul Dessauvages, âgé de 19 ans, les prit à parti et voulut leur porter quelques coups de tête. C'est un bon sujet qui a agi sous l'empire de l'ivresse. Il est condamné à 6 jours de prison avec sursis.

LA FRAUDE. — Beau Rouchon, 4 4ans, colporteur, à Lille, a été arrêté près de la porte de Paris, le 27 décembre, dans la soirée, porteur de deux ballots de tabac belge du poids de 37 kilos et d'une valeur de 446 fr. 87. Il est condamné à 6 jours de prison et 500 francs d'amende.

— Edouard Deohy, 48 ans, bourrelier, à Mons-en-Barœul, fraude de un kil. d'allumettes et de 620 fr. de tabac, le 30 décembre, vers dix heures et demie du matin, à Wattrelos, carrière Meurisse, 2 mois de prison et 500 francs.

— 48 jours et 500 francs à Isaïe Delbecq, 19 ans, ajusteur, sans domicile fixe, pour fraude de 8 kil. de café vert, à Wattrelos, sentier Préfet, dans la nuit du 24 au 25 décembre, vers onze heures et demie du soir.

— Léon Prouvost, 43 ans, cordonnier, à Roubaix, rue du Chemin-de-Fer, fraude de 13 kil. d'allumettes, valeur 59 fr. 40, le 29 décembre vers dix heures et quart du soir, à Wattrelos, pavé des Ballons, 6 jours et 500 francs.

— 10 jours avec sursis et 500 francs à Auguste Roger, 17 ans, tisserand, à Mouvaux ; 2 mois et 500 francs à Henri Haeck, 19 ans, journalier, à Wattrelos, surpris tous deux le 24 décembre, vers cinq heures trois quarts du soir, à Lys-lez-Lannoy, croisade Gonert.

POUR MENDICITÉ. — 3 jours de prison à Marie Leborgne.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du mercredi 2 janvier 1907

Présidence de M. VILLETTE, juge

A l'audience des criées de mercredi, il a été, par devant la 2e Chambre du tribunal civil de Lille, procédé à l'adjudication suivante :

VILLE DE ROUBAIX, rue Nain, 57 et 59, anciennement rue du Chemin-de-Fer, 11 et 13, deux maisons dont une avec porte cochère, magasin, écurie, fonds et dépendances ; les fonds et terrain, sur lesquels sont érigés ces maisons sont tenus en arrantement de l'hospice de Roubaix, pour 99 ans, qui ont pris cours le 6 octobre 1836, au canon annuel du 8 hectolitres de blé. Cette propriété est louée à M. Jules Moreau, négociant, au loyer annuel de 2.600 francs. La vente a lieu par suite de licitation après surenchère du sixième La mise à prix était fixée à 17.000. Me Jaspar a été définitivement adjudicataire pour 22.500 francs.

Pâtisserie Moderne 10, rue Neuve, ROUBAIX
Glaces, Sorbets, Petits fours glacés, Téléph. 174 21851

Convois Funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille **CLARISSE** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle **Zélie CLARISSE**, décédée à Roubaix, le 2 janvier 1907, dans sa 69e année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le vendredi 4 courant, à neuf heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à quatre heures et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le samedi 5 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, 13, rue Mimerel.

Les amis et connaissances de la famille **CLARISSE** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle **Zélie CLARISSE**, décédée à Roubaix, le 2 janvier 1907, dans sa soixante-neuvième année, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le vendredi 4 courant, à neuf heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à quatre heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le samedi 5 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, 13, rue Mimerel.

Les amis et connaissances de la famille **DEWAVRIN** qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle **Marie-Louise DEWAVRIN**, décédée à Tourcoing, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles des Morts qui seront chantées le jeudi 3 courant, à cinq heures, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le vendredi 4 du dit mois, à neuf heures et demie, en l'église Notre-Dame, à Tourcoing. La Messe de Convoi aura lieu le samedi 5 janvier, à neuf heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nationale, 99, à Tourcoing.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le samedi 5 janvier 1907, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Alfred-Emile FERRAND**, pieusement décédé à Roubaix, le 2 décembre 1906, dans sa 68e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Mr Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE 5, r. du Collège, Roubaix Extractions sans douleurs MALADIES DE LA BOUCHE

HORLOGERIE-BIJOUTERIE, Delaplace-Michon, 17, Gde-Rue, Rx. Grand choix d'articles en tous genres. 14780

Nouvelles Militaires

LES GRANDES MANŒUVRES EN 1907

Grandes manœuvres de corps d'armée dans le Nord

Des manœuvres de corps d'armée seront exécutées au 1er corps (Lille), sous la direction du général Michal, membre du Conseil supérieur de la guerre et au 7e corps (Besançon), sous la direction du général de Lacroix, également membre du Conseil supérieur de la guerre. Ces manœuvres auront une durée de dix jours.

Le 1er corps sera complété par la 5e division de cavalerie, la 5e brigade d'infanterie coloniale (Paris), et les bataillons de zouaves de Paris. Le 7e corps sera renforcé, de son côté, par la 8e division de cavalerie.

ÉTRENNES 1907

A la suite d'un accord fait avec une des premières maisons de **vin d'Espagne**, et l'importante fabrique d'encadrements, L. Cabaret, 106, rue de Lannoy, à Roubaix, **La Coopérative LA CONFIANCE**, 71, rue Ma Campagne, donnera cette année des étrennes exceptionnelles.

A tout acheteur d'un litre de **VIN DE MESTELLA**, vin doré, de liqueur, tonique et de dessert, **du prix de 3 fr. 50**, verre compris, (les litres vides ne seront pas repris) **il sera offert gracieusement**, jusqu'au 8 janvier, **UN MAGNIFIQUE TABLEAU**, sous verre, cadre doré, hauteur 0m66, largeur 0m54.

Le magasin de détail restera ouvert le 6 janvier. 16694

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — *Hippodrome-Théâtre.* — *Troupe d'attractions.* — L'excellent spectacle organisé par l'Administration de l'Hippodrome pour les fêtes du Nouvel-An, touche à sa fin ; aujourd'hui jeudi, en effet, auront lieu les *deux dernières représentations*, l'une en matinée, à 3 heures 1/2, l'autre en soirée, à 8 heures 1/2. Nous ne saurions trop engager nos concitoyens à assister à l'une d'elles, car le spectacle offert dépasse ce qui a été produit jusqu'ici et chacun des *onze numéros* suffirait à lui seul pour attirer le public ; c'est en réalité une *sélection d'attractions*.

Tout serait à citer et la variété du programme répond à tous les goûts. La *Poupée mécanique* constitue une véritable énigme. — Le *Travail de souplesse de M. Ali-Axel* laisse derrière lui tout ce qu'on a vu, il est le seul au monde d'ailleurs qui, s'étant fait lier les mains, les élève au-dessus de sa tête, les renverse en arrière en même temps que le buste et les descend jusqu'à terre, y faisant passer ses deux pieds comme dans un cerceau pour se relever ensuite, après avoir fait le tour complet de sa personne... c'est moul ! La partie comique est largement représentée par divers numéros et entre autres par les excentriques américains vraiment hilarants ! Les jolis tours de force et d'adresse abondent et sont luxueusement présentés d'une façon toute nouvelle, il en est de même du numéro des Thérons, les champions cyclistes qui n'a rien de commun avec ce qui s'est fait jusqu'à présent. En réalité *c'est un spectacle à voir*. Avis aux retardataires.

— *Théâtre du Fontenoy.* — Dimanche prochain, 6 janvier 1907, représentation de *Cartouche ou le Roi des voleurs*, drame à grand spectacle. La soirée commencera par *Dickson-Elixir*, comédie en un acte ; elle sera terminée par *Les Charbonniers*, opérette. Location 69 bis, rue de la Gare et 26, rue Richard-Lenoir.

HIPPODROME THÉATRE DE ROUBAIX Du samedi 29 décembre au jeudi 3 janvier. Tous les soirs à 8 h. 1/2. Matinées à 3 h. 1/2. Les dimanche, lundi, mardi et jeudi 30 et 31 décembre, 1er et 3 janvier. Spectacle sans précédent. Consulter les affiches. Prix des places : Fauteuils, 3 fr. Stalles, 2 fr. 50. Pourtours, 2 fr. 1res galeries, 1 fr. 25. 2es galeries, 0 fr. 50. — Location chez M. Jubé Hertog, rue de la Gare. 16709

Communications

ROUBAIX. — Société de secours mutuels l'Employé. — Assemblée générale extraordinaire dimanche 6 janvier, à dix heures et demie, 1, rue du Grand-Chemin. Ordre du jour : Election des délégués pour la Commission d'assistance aux vieillards. Le scrutin sera fermé à midi.

TOURCOING. — La Commission des Orphéonistes « Crick-Sicks » rappelle instamment aux sociétaires les répétitions partielles qui auront lieu ce soir jeudi, à huit heures trois quarts, aux locaux précédemment désignés.

— **Club Moderne.** — Ce soir, jeudi, à huit heures, répétition. Réunion au nouveau siège, 12, rue des Anges.

BOUCHERIE JEANNE-D'ARC, 2, rue Jeanne-d'Arc, Roubaix. — Viandes de premier choix. — Service à domicile. — Téléphone 960. 72

Les Pilules Suisses ont guéri souvent, même après plusieurs années de souffrances, des personnes atteintes de **constipation, migraines, maux d'estomac.** 1 fr. 50 la boîte de 50 Pilules. 16924d

Je porte à la connaissance de mes fournisseurs que ma maison, 54, rue Neuve, à Bruxelles, a complètement brûlé et que je les prie de ne plus expédier de marchandises jusqu'à nouvel ordre.
Léonhard-Tietz, successeur.
16926 **Cohn-Donnay et Cie.**

Véritables GRAINS de SANTÉ du Dr FRANCK
PURGATIFS — DÉPURATIFS — ANTISEPTIQUES
Le Remède de la CONSTIPATION. Très imités. 16932

AVIS
Grande Épicerie Félix Potin
13, Rue Carnot, Tourcoing
a l'honneur de prévenir ses clients qu'un **SUPERBE CALANDRIER** sera offert jeudi, vendredi et samedi, 3, 4 et 5 janvier, à tout acheteur de 3 francs de marchandises — ou sur la simple présentation de 10 francs de tickets. Un seul calendrier sera offert par client. 16946d

L'ELIXIR VINCENT
à base exclusivement végétale guérit
LA GOUTTE ET LE RHUMATISME
L'Elixir Vincent est en vente au dépôt général : Phie WILLOT, rue du Vieil-Abreuvoir, 39 (près la poste). 16933
4 fr. le flacon. Roubaix : Fondier, à Mouscron.

BELGIQUE

AÇCIDENT SUR LA VOIE FERRÉE

Un mort. — Deux blessés

Malines, 2 janvier. — On travaille en ce moment à la nouvelle voie Anvers-Sud, sur le territoire de Wavre-Sainte-Catherine. Hier un train chargé de cendrées pour la voie est parti de Malines, conduit par M. Renard, machiniste du dépôt de Malines, accompagné d'un chauffeur et de M. Van Hoof, chef piocheur.

Au bloc 16, à proximité du cimetière de Malines, par suite de la gelée, la machine du train s'est culbutée complètement.

Le chauffeur fut jeté sur le côté. Retenu par la main droite qui était serrée par la porte, Renard, se voyant menacé par la vapeur, eut le courage d'arracher sa main en la meurtrissant cruellement ; il fut également sauvé.

Le chef piocheur Van Hoof voulait s'échapper en sautant, mais le tender est retombé sur lui, l'écrasant horriblement.

L'express de 1 h. 21 a emporté le machiniste et le chauffeur à destination de l'hôpital de Malines.

LES LOUPS EN ARDENNES. — Hier, à la tombée de la nuit, sur les hauteurs de Chevron, M. X... a tué un loup de forte taille qui se promenait dans la neige.

VINAIGRERIE DES FLANDRES, MOUSCRON
Ménagères, dans votre intérêt, exigez cette marque.
ANVERS

UN REMORQUEUR QUI SOMBRE

Anvers, 2 janvier. — Le steamer allemand *Tinos*, en entrant dans le bassin du Kattendijk, frappa de son hélice le remorqueur de la ville n° 15 qui se trouvait à côté d'une allège. Le navire fut atteint dans sa chambre des machines et coula immédiatement. Fort heureusement le capitaine et ses hommes se trouvaient sur le pont et le machiniste se préparait à se rendre dans la cabine lorsque l'accident arriva. Tous purent se sauver en sautant sur l'allège. On essayera de relever le remorqueur coulé.

MOUSCRON

MORT D'UN PÈRE BARNABITE. — On nous écrit :

« Le R. P. Schilling, barnabite, vient de mourir au couvent de Mouscron, où il vivait depuis dix-neuf ans. Tous, à Mouscron et dans les environs, connaissaient le P. Schilling ; on l'appelait « le Saint » ; il était l'ami surtout des petits et des humbles. On le voyait sur tous les chemins qui conduisent au seuil des pauvres et des malades. Il passait en bénissant et en consolant.

» Voici, dans ses grandes lignes, cette existence d'artiste d'abord, ensuite d'apôtre. Charles-Halfdan Schilling, est né à Christiania le 9 juin 1835, de parents protestants, originaires d'Allemagne. Sa famille est noble ; elle a ses armoiries. L'humilité du religieux laissa ignorer toute sa vie, même à ses confrères, la noblesse de son origine. Se sentant des dispositions pour la peinture, le jeune Halfdan se rendit en Allemagne où il fréquenta l'Académie de Dusseldorf. La famille où il prenait pension était catholique. Il y vit la religion romaine pratiquée dans toute sa pureté par des êtres qui lui témoignaient les plus touchants égards et les plus délicates attentions. Cette apologétique de la vie convertit le jeune artiste. Il fit son abjuration le 18 décembre 1853. Tranquille du côté de la vérité religieuse, il se donne tout entier à la peinture. Ses œuvres sont nombreuses et diverses, entre autres des paysages et des portraits. Ce qu'il cherchait surtout à rendre, c'est le reflet de l'idéal sur la réalité. Sa composition : « Pauvres allant à l'église », passe pour son chef-d'œuvre. Certains de ses tableaux ont été couronnés à l'Exposition de Munich ; beaucoup peuvent se voir encore aujourd'hui dans les musées de Norvège. Bientôt l'idéal esthétique ne suffit plus à cette âme énergique et avide d'agir sur elle-même. L'artiste allait devenir un religieux. Il demanda à entrer dans l'ordre des Barnabites et fit son noviciat en France, à Aubigny, en 1871. Dès lors, il ne voulut plus toucher un pinceau. En 1880, lors des expulsions, il quitte la France pour se rendre en Italie au couvent de Monza.

» C'est en 1887 que le P. Schilling est venu à Mouscron, où son zèle devait se déployer pour le plus grand bien de ceux qui souffrent. Tout son temps était consacré à la prière, à la pénitence, à la visites des pauvres et des malades et au confessionnal. C'est l'apôtre infatigable, le semeur des consolations célestes, le rayon de soleil dans la demeure des déshérités. A tous il était doux, affable, souriant. Son souvenir est gravé dans beaucoup de cœurs en bienfaits ineffaçables. Sa perte est regrettée par tous ceux qui l'ont connu, douloureusement sentie par les âmes qu'il a dirigées. Il est mort comme il a vécu, en saint. »

Les funérailles auront lieu samedi 5 janvier à dix heures dans l'église des Barnabites de Mouscron.

. CAND

GRAVE ACCIDENT DE CHASSE. — Auguste Rœland, garde-chasse, âgé de 63 ans, faisant sa tournée, voulut franchir un fossé. Tandis qu'il prenait son élan, le chien de son fusil s'abattit et le garde reçut toute la décharge dans le pied. Il put encore se traîner jusqu'à la maison, mais actuellement son état est très inquiétant. Il a fallu lui amputer le pied.

THOLLEMBECK

BANDITS MASQUÉS. — Lundi, un acte de banditisme a été commis dans la ferme des époux Bruylants, au hameau « Dries », à Tollembeek. Les malandrins, au nombre de trois, étaient masqués.

Il était cinq heures du matin, lorsque l'épouse Bruylants se rendit à l'étable pour traire les vaches. Les bandits, qui devaient être au courant des habitudes des gens de la maison, l'y suivirent, l'y enfermèrent et l'un d'eux resta auprès d'elle la menaçant de mort si elle poussait un cri. Pendant ce temps, les deux autres pénétrèrent auprès du fermier qui se trouvait encore au lit et lui assénèrent sur la tête deux terribles coups de marteau. L'un des coups lui occasionna une affreuse blessure au-dessous de l'œil ; l'autre lui défonça une partie des dents, déchira les lèvres et fracassa la mâchoire. Les bandits fracturèrent alors le coffre où se trouvait l'argent, mais ils n'y trouvèrent qu'une somme de 11 francs. La veille, le fermier avait vendu une vache, détail que n'ignoraient pas les malfaiteurs, sans doute.

Les bandits séjournèrent encore quelque temps dans la maison, fracturant les autres meubles, puis, se retirèrent. Comme ils arrivaient dans la cour, le fermier reprit ses sens : il se leva, s'empara de son fusil et le déchargea dans la direction des malfaiteurs.

L'épouse Bruylants sortit alors de l'étable accourut au secours de son mari et lui donna les premiers soins. Son état est grave. On ne possède aucun renseignement pouvant mettre sur la trace des bandits.

INSTITUT DE JUMET-HEIGNIE (BELGIQUE)
Desservi par les Sœurs de Charité
Dr L. DOGNIAUX, spécialiste
Hernies, Varicocèle, Hydrocèle : Cure radicale sans bandage pour la vie, en 10 à 15 jours, par procédés spéciaux absolument personnels ayant fait leurs preuves depuis 12 ans. Chaque année, 850 à 900 cures.
Demander références. Nombreux candidats aux emplois publics (chemins de fer de l'Etat belge, etc.), ont été admis après avoir été traités en ma clinique.
Difformités des membres : Genu valgum, genu varum, pieds-bots, pieds-plats, etc. Albums de centaines de guérisons attestées par photographies peuvent être consultés à l'Institut.
Maladies des femmes : Descentes, déviations, etc. Discrétion absolue. Clinique de premier ordre au point de vue de l'hygiène et du confort, vastes locaux, outillage perfectionné, situation particulièrement salubre, parc de deux hectares. Le Docteur DOGNIAUX habite à proximité de son Institut, où il reçoit lundi